

BUDGET 2023**Quelques actions chiffrées****Programme Local de l'Habitat**

Etudes, subventions, communication : 394 298€

Dépenses d'investissement : 6 795 000€

Recettes d'investissement : 600 000€ (aides à la pierre)

Projet Handicap Innovation territoire

Dépenses 1,218 M€ en fonctionnement

593 K€ en investissement

Recettes 786 K€ en fonctionnement

194 K€ en investissement

OBJECTIFS**Promouvoir un habitat pour tous, partout dans nos communes**

Le PLH 2017-2022, à travers ses orientations et ses 21 fiches-action, contribue à assurer le développement d'une offre de logements diversifiée pour répondre aux besoins de la population en place et permettre à de nouveaux ménages de s'installer sur le territoire. Il vise à équilibrer l'offre de logements entre constructions neuves et logements anciens rénovés pour offrir une meilleure complémentarité entre ces marchés.

Bien plus qu'un simple outil de programmation en matière d'habitat, le PLH vise à promouvoir un habitat durable et solidaire et à développer une offre de logements qualitative répondant aux besoins de tous (des plus aisés aux plus vulnérables et ce à tous les âges) et dans un souci d'équilibre social de l'habitat sur le territoire.

Ce PLH 2017-2022, d'une durée de 6 ans, arrivera à échéance le 9 mai 2023. Afin de poursuivre une politique locale en matière d'habitat, le Conseil communautaire a décidé, lors de la séance du 23 mars 2021, d'engager la procédure d'élaboration d'un nouveau PLH. Pour disposer du temps nécessaire pour poursuivre la concertation engagée et finaliser la rédaction du document cadre, il a été décidé de proroger le PLH existant pour un an soit jusqu'au 9 mai 2024, sur son périmètre actuel de manière à poursuivre les actions et les financements engagés.

Dans le cadre de cette prorogation, l'ensemble des objectifs chiffrés actuels, ainsi que les financements seront prolongés, au prorata de l'objectif initial (de six ans).

Ainsi, Lorient Agglomération apporte son soutien financier :

- Aux bailleurs sociaux pour des opérations de construction neuve, avec un objectif de production d'environ 280 logements par an : 2,3M€
- Aux bailleurs sociaux pour des opérations de réhabilitation et de déconstruction (dans le cadre d'opérations de renouvellement urbain) : 3,5M€
- Aux primo-accédants, en finançant une partie des intérêts de prêt immobilier (Prim'Access) : 120 000€
- Aux communes et aux bailleurs sociaux pour aider à l'équilibre d'opérations de logement rendues difficiles par le contexte foncier notamment : 200 000€
- Aux opérateurs de la production de logement, dans le cadre d'appels à projets innovants : 75 000€

En outre, Lorient Agglomération se dote d'une enveloppe de 380 000€ pour procéder à des acquisitions foncières en appui des communes afin de favoriser la sortie d'opérations avec des objectifs de mixité sociale.

Elle est, enfin, délégataire des aides à la pierre de l'Etat pour les opérations de construction, réhabilitation ou démolition de logement social. A ce titre, elle octroie des subventions aux bailleurs sociaux pour le compte de l'Etat.

Accroître la mixité sociale et intergénérationnelle

Outre la réponse au besoin en logements locatifs sociaux, Lorient Agglomération entend œuvrer au développement d'une offre en accession abordable pérenne sur l'ensemble des communes pour concourir à fluidifier les parcours résidentiels de la population en place et arrivant sur le territoire. C'est pourquoi une réflexion sur les modalités de mise en place d'un Organisme Foncier Solidaire territorial est en cours, en complémentarité avec les OFS déjà agréés en mesure d'intervenir sur le territoire.

Par ailleurs, Lorient Agglomération est autorité organisatrice des politiques d'attributions de logements sociaux et garante de l'équité dans le traitement de la demande de logement social sur le territoire. Elle s'appuie pour cela sur différents documents de cadrage élaborés dans le cadre de la Conférence Intercommunale du Logement. Cette année 2023 sera dédiée à la mise en place de la cotation de la demande de logement, qui sera l'un des volets du Plan Partenarial de Gestion de la Demande et de l'Information du Demandeur. Le service Habitat sera accompagné d'un bureau d'étude pour la rédaction de ce dernier document.

En outre, Lorient Agglomération apporte son ingénierie et un soutien financier aux acteurs du territoire œuvrant en accompagnement, social notamment, des politiques de l'habitat.

Enfin, dans le cadre du pilotage institutionnel des projets de rénovation urbaine financés par l'ANRU et ses partenaires, Lorient Agglomération impulse aux côtés des communes de Lorient et de Lanester des actions de renouvellement et de diversification de l'offre de relogement dans des quartiers marqués par la concentration de difficultés sociales, contribuant ainsi à une meilleure mixité du territoire.

Développer l'offre de services à la population

Pour sa dernière année de déploiement, le Fonds d'Intervention Communautaire « FIC projets structurants » poursuit son objectif de faciliter la mise en œuvre des projets communaux. Dans cette logique de solidarité en direction des communes, l'année 2023 sera marquée par un soutien financier de l'agglomération pour des projets de maintien de commerces de proximité, de rénovation d'écoles communales, de construction ou de rénovation de salles de sports et de loisirs. (1,64M€).

Faire de Lorient Agglomération un territoire inclusif

Lancé en 2020 à la suite d'un appel à projet national, le projet HIT (Handicap Innovation Territoire) a été l'unique dossier retenu sur la thématique du Handicap. Une soixantaine d'actions sont mises en œuvre afin de proposer des solutions innovantes en faveur de l'inclusion de tous au sein de la société. Après trois ans de travail, le projet HIT est reconnu à l'échelle nationale notamment pour sa dimension économique, la diversité des partenaires impliqués (universités, entreprises, collectivités, associations, usagers, etc.) et son animation.

Pilote du projet, Lorient Agglomération porte également dix opérations dont l'une a pour but de mieux connaître l'offre de logements sociaux accessibles sur le territoire. Il s'agit d'améliorer le processus de rapprochement entre l'offre et la demande, en favorisant l'interconnaissance des partenaires, entre usagers en situation de handicap et bailleurs sociaux. Après presque deux ans de travail, les partenaires ont élaboré une méthodologie reproductible permettant de prendre en compte les besoins spécifiques de chacun dans l'attribution des logements.

Parallèlement, l'accompagnement des structures pour obtenir le label « Tourisme et Handicap » se poursuivra et une réflexion sur la mise en place d'une « Destination pour tous » sera menée.

UN TERRITOIRE RESPONSABLE QUI AGIT EN FAVEUR DU CADRE DE VIE ET DE LA SANTE DE SES HABITANTS

BUDGET 2023

Quelques actions chiffrées

Dépenses de fonctionnement :

Gestion des milieux aquatiques (contrat territoriaux) : 1,5M€

Recettes de fonctionnement :

Gestion des milieux aquatiques (contrat territoriaux) : 847 K€

Natura 2000 : 133 K€

Dépenses investissement :

Eau Potable : 9 M€ HT

Assainissement : 13 M€ HT

Eaux pluviales 3 M€ HT

Plan Local Santé-Environnement : 23 K€

Plan Biodiversité : 28 K€

OBJECTIFS

Promouvoir la santé et développer la prévention

Notre santé est conditionnée par l'environnement dans lequel nous évoluons au quotidien et avec lequel nous interagissons de manière individuelle ou collective. Le Plan d'actions Santé-Environnement (PSE) co-construit avec les acteurs locaux va se finaliser en 2023. Il vise à planifier un nombre d'actions en faveur de l'amélioration et de la préservation de la santé de la population, des écosystèmes et de la biodiversité du territoire conformément à la démarche « Une seule santé ». Ce volet Santé-Environnement constituera le point de départ de l'élaboration du Comité Local de Santé du territoire (CLS) en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS). (23 000€).

Renforcer l'accès pour tous à une alimentation locale de qualité

Suite à l'appel à projet communautaire Programme Alimentaire Territorial (PAT) lancé en 2021, dont les actions se sont poursuivies en 2022, une nouvelle enveloppe budgétaire de 55K€ sera mobilisée au bénéfice de l'éducation alimentaire de la population et d'un accès pour le plus grand nombre aux produits de qualité.

Protéger nos ressources et reconquérir la qualité des milieux pour préserver le cadre de vie et la santé

La gestion et préservation des espaces naturels se poursuit par l'animation et le suivi de 3 sites Natura 2000 (41 600€), des travaux de restauration des entrées de site du parc océanique de Kerguelen (120 000€) et la réfection d'une passerelle (25 000€), la poursuite de l'étude de continuité à TY MAT (70 000€), un diagnostic arboré et plantations des boisements des sites du Lain et du Bunz (30 000€). La co-construction du Plan d'actions Biodiversité se poursuit en 2023 et vise à planifier et hiérarchiser un nombre d'actions en faveur de la préservation des écosystèmes et de la biodiversité du territoire mais également de fédérer l'ensemble des acteurs (15 000€). Les inventaires naturalistes se poursuivent afin de compléter les données de l'atlas de la biodiversité intercommunal (60 K€).

Les actions milieux aquatiques du nouveau contrat territorial du bassin du Scorff et des ruisseaux côtiers (2023-2026) vont être mise en œuvre (421 200€) ainsi que la 4^{ème} année du contrat territorial du Blavet (402 500€). Ils visent à atteindre les objectifs fixés par les SAGE Scorff et Blavet et le bon état des eaux imposé par la Directive Cadre sur l'Eau.

Les programmes pédagogiques de sensibilisation de tous publics à la nature et à l'environnement se poursuivent (104 000€). L'EPCI dispose de deux équipements dédiés : la

maison de l'île de Kerner à Riantec et le Moulin des Princes à Pont-Scorff. Un programme d'animations est proposé par l'EPCI et ses partenaires sur chacun des sites.

Les documents d'urbanisme jouent un rôle majeur dans l'équilibre à trouver entre la capacité d'accueil du territoire, la protection des ressources, les formes de développement et le cadre de vie des habitants.

Politique publique du Petit Cycle de l'Eau :



Lorient Agglomération met en œuvre au quotidien, pour l'ensemble de ses usagers, un service public performant, de qualité visant à assurer une continuité de service 24 heures sur 24 dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement des eaux usées et de l'assainissement des eaux pluviales urbaines, le tout en veillant à garantir un prix de l'eau le plus juste possible (dans une démarche de convergence tarifaire, suite aux prises de compétence eau potable et assainissement collectif en 2012 par l'Agglomération, qui sera finalisée en 2026), tout en intégrant le contexte économique actuel d'évolution à la hausse des dépenses de fournitures, de réactifs, d'énergie,...

Dans un contexte de changement climatique, et pour faire suite au retour d'expérience de l'épisode de sécheresse de l'été 2022, l'Agglomération va lancer en 2023 un Plan de Résilience sur les Economies d'Eau.

Eau potable

Ce service public de qualité comporte la production et la distribution d'eau potable. Il est obtenu notamment par le biais de l'ensemble des actions portées sur les périmètres de protection, mais également par le fonctionnement optimisé des sites de production et des ouvrages de distribution régulièrement entretenus, renouvelés, sécurisés et modernisés.

C'est dans ce cadre, notamment, qu'un objectif à la hausse de renouvellement des réseaux, à hauteur de 1.15% du linéaire total, est visé à compter de 2023.

Plus de 9.092 millions d'euros hors taxes de dépenses d'investissements d'équipements sont prévues au BP 2023 sur le budget annexe de l'eau, soit +3.80 % par rapport au BP 2022.

Parmi les chantiers qui seront réalisés :

- L'engagement de production d'eau potable de Beg Minio à Ploemeur (1,446 M€HT au titre de 2023 pour un projet estimé à 4 M€HT),
- Le renouvellement du réseau de distribution (à hauteur de 5,5 M€HT)

Assainissement eaux usées

Sur un territoire aux enjeux environnementaux forts, les ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées sont eux aussi régulièrement entretenus et modernisés pour garantir la qualité des rejets vers le milieu récepteur, aussi bien en zone rurale, qu'urbaine et littorale.

Comme en eau potable, le taux annuel de renouvellement des réseaux visé est à la hausse, et à hauteur de 1.15% du linéaire total, à compter de 2023.

Plus de 13,837 millions d'euros hors taxes de dépenses d'équipements d'investissements sont prévus au BP 2023 sur le budget annexe assainissement collectif (soit +23.28 % par rapport au BP 2022), avec notamment :

- La mise en œuvre d'une partie du programme de travaux prévus par le Schéma Directeur d'Assainissement Eaux Usées (augmentation du taux de renouvellement des réseaux avec 6 M€HT de travaux budgétés, le raccordement du hameau de Kergonan à la STEP communale de Languidic 0,84 M€HT, pour 2023 pour un projet estimé à 1,5 M€HT, le raccordement de Gâvres à la STEP de Riantec 1,4 M€HT...),
- La nécessité de répondre aux services de l'Etat quant à la non-conformité de systèmes d'assainissement de l'agglomération (Ploemeur, Lorient/Larmor-Plage et Hennebont/Inzinzac-Lochrist en particulier), avec la réalisation d'inspections télévisées, de visites nocturnes, d'études hydrauliques de stations d'épuration, de travaux d'améliorations (STEP de Ploemeur 520k€ au titre de 2023, STEP de Lorient 450k€ au titre de 2023).
- La nécessité de renouveler les autorisations de rejets de différentes stations (Lanester, Hennebont, Lorient, Caudan).
- La réalisation de travaux d'amélioration des conditions d'exploitation de différentes stations d'épuration.

Sur cette compétence, plus de 3.080 millions d'euros hors taxes de dépenses d'équipements d'investissements sur le budget principal sont prévus au BP 2023 avec notamment :

- Lorient - Déconnexion du bassin versant de la gare du réseau EP du centre-ville,
- La poursuite de l'étude de schéma directeur des eaux pluviales qui doit être finalisé au printemps 2023.

Assainissement eaux pluviales

Dans un contexte de changement climatique, avec des épisodes pluvieux de plus en plus intenses, l'exercice de la compétence eaux pluviales urbaines, en partenariat étroit avec les communes, impose un entretien préventif régulier, la plus grande réactivité en cas de fortes pluies, mais aussi la mise en place d'un programme d'investissements réguliers et importants pour adapter les ouvrages afin de limiter le risque d'inondation.

BUDGET 2023

Quelques actions chiffrées

Accueil des scolaires dans les équipements sportifs : 380 K€

Accueil des scolaires dans les espaces muséographiques : 52 K€

Contribution versée pour la gestion d'hydrophone : 692 K€ et redevance à percevoir 24 K€

Mois de la Biodiversité : 30 K€

OBJECTIFS

Favoriser l'accès à la pratique des sports pour tous sur l'ensemble du territoire

Les scolaires seront accueillis dans les différents équipements sportifs de Lorient Agglomération (patinoire, centres nautiques, parc d'eau vive et golfs : 380K€).

Une réflexion sera menée sur le devenir de la patinoire du Scorff, dans un contexte d'augmentation des coûts énergétiques.

Afin d'améliorer la pratique du golf et de faciliter l'entretien des parcours, la mise en place d'une barrière de protection évitant l'intrusion des sangliers sur le golf de Ploemeur sera engagée (150K€).

Un soutien financier sera apporté au syndicat mixte du Haras d'Hennebont pour rénover des équipements sportifs (140K€ en 2023).

Lorient Agglomération soutiendra les clubs sportifs du territoire au titre de sa compétence attractivité du territoire et ce, au travers des partenariats avec une enveloppe de plus de 700 K€ pour 2023 (dont les grands clubs).

Labellisée « Terre de jeux 2024 », Lorient Agglomération mettra en œuvre des actions afin de promouvoir les pratiques sportives sur son territoire.

Une réflexion sera menée sur l'intérêt communautaire en matière sportive afin d'envisager une action de l'EPCI en complémentarité des communes.

Diffuser l'offre culturelle sur tout le territoire

Le contrat de gestion d'Hydrophone est renouvelé et confié à l'association Musique d'Aujourd'hui au Pays de Lorient (MAPL), pour une durée de 5 ans. Dans ce cadre, une quarantaine de concerts indoor et outdoor sont prévus en 2023, dans le cadre du nouveau contrat, sur l'ensemble du territoire. MAPL bénéficie du label Scène de Musiques Actuelles (SMAC) du ministère de la Culture.

La réflexion sera poursuivie sur l'intérêt communautaire en matière culturelle afin d'envisager une action de l'EPCI en complémentarité des communes.

Les scolaires seront également accueillis dans les espaces muséographiques (Haras, Flore et Cité de la voile) : 52 K€.

Valoriser le dynamisme et les initiatives associatives

Lorient Agglomération lance chaque année un appel à projet « Mois de la biodiversité et du développement durable » auprès des associations locales qui jouent un rôle majeur dans l'information et la sensibilisation du public aux enjeux de biodiversité et de développement durable. Il s'agit de proposer et mettre en œuvre des animations lors de ce temps fort de communication (30K€). La semaine pour les alternatives aux pesticides -SPAP (opération Scorff au naturel et Blavet au naturel) permet également de valoriser les actions des associations en faveur de la préservation de la qualité de l'eau (18 000€).

Lorient Agglomération poursuivra son soutien en investissement et en fonctionnement au petit train

touristique circulant entre Pontivy et Camors (12 300€ en investissement).

Faire l'agglomération un territoire phare de la culture bretonne et celtique

Le festival Interceltique bénéficiera d'un soutien de 330 000 € ainsi que l'Office de la langue bretonne pour 4 000 €.

Les réflexions sur le projet de création d'une maison de la langue et de la culture bretonnes se poursuivront en 2023 sous l'impulsion d'une nouvelle conseillère déléguée à la langue et à la culture bretonnes.

Les actions culturelles et « hors les murs », mais également les actions d'accompagnement des artistes, menées par l'association MAPL dans le cadre du nouveau contrat de gestion d'Hydrophone (2023-2027), contribueront à la diffusion de l'offre musicale sur le territoire. (Il s'agit ici d'actions comprises dans le montant de subvention global versé à MAPL 692,5K€).

UN TERRITOIRE A L'ECONOMIE INNOVANTE, STIMULEE PAR SES FILIERES D'EXCELLENCE

BUDGET 2023

Quelques actions chiffrées

Etudes et travaux sur les PAE : 6,28 M€

Subvention à AUDELOR : 1,9 M€

Participation au capital de la Sem XSEA : 2M€

Participation aux nouveaux outils fonciers et immobiliers : 1,6 M€

Pass commerce et artisanat : 550 K€

Soutien à l'enseignement supérieur et la recherche : 475 K€

Acquisitions foncières pour soutien à l'agriculture : 50 K€

OBJECTIFS

Accompagner et dynamiser le développement économique du territoire

Lorient Agglomération poursuivra la mise en œuvre d'actions en faveur du développement économique, afin d'accompagner les entreprises dans un contexte économique national et international marqué par l'inflation et le risque de récession.

En matière de politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales, le dispositif « Pass Commerce et Artisanat » sera poursuivi avec des ajustements, pour un budget prévisionnel de 550 K€ en 2023. La réflexion sur une foncière d'immobilier commercial afin de permettre le portage de locaux stratégiques dans les centralités sera conduite à son terme. Une participation de 1,5 M€ est prévue pour sa création.

2023 est l'année de la mise en place d'une cellule interne à Lorient Agglomération dédiée à l'aménagement des parcs d'activités communautaires (Mission PAE), pour permettre le développement d'entreprises déjà présentes sur le territoire, et l'accueil de nouvelles activités. Pour ce faire, un budget de 6,28 millions d'euros sera mobilisé en 2023 pour les études et les travaux. Il s'agit de disposer de réserves

foncières nouvelles, y compris pour les parcs existants, en optimisant les surfaces pour les entreprises déjà présentes.

Des travaux d'entretien et de requalification sont prévus sur les espaces publics des parcs d'activités (espaces verts et voirie notamment) des PAE à hauteur de 205 650 €.

Afin de développer une gestion patrimoniale pluriannuelle, un plan de gestion de la voirie et des espaces communs des Parcs d'Activités Economiques est en cours d'élaboration. Il doit permettre sur la base d'un inventaire du patrimoine, puis d'un diagnostic de celui-ci, de mettre en place un outil de gestion optimisée afin de garantir des espaces communs sécurisés et de qualité.

Parallèlement, Lorient Agglomération développera, avec l'appui d'Audélor et de Lorient Technopole, son action d'accompagnement des entreprises pour favoriser leur développement et soutenir l'innovation.

Lorient Agglomération apportera un soutien en capital à la SEM XSEA (2M€) pour mettre en œuvre un plan d'affaires ambitieux en faveur de l'immobilier économique.



BUDGET 2023

Quelques actions chiffrées clefs

Contribution de 1,2M€ au syndicat mixte du port de pêche de Lorient Keroman, pour les opérations d'investissement au port de pêche de Keroman

Participation au capital de la SEM Lorient Keroman et cofinancement d'un nouvel élévateur à bateaux 2 M€

Subvention de 424 K€ en fonctionnement à Lorient Grand Large

Réalisation des travaux sur la « cité des Moussaillons » 1,9M€

Redevance portuaire du délégataire ports de plaisance : 852 K€ (recette)

Dépenses d'équipements d'investissements sur les ports de plaisance : 2.225M€HT

Dépenses d'investissement pour les dragages et la gestion intégrée des sédiments : 1,645 M€HT (recettes d'investissement associées : Dragages/Sédiments : 117 K€)

OBJECTIFS

Conforter les activités maritimes en modernisant les infrastructures

Concernant le port de pêche de Keroman :

Lorient Agglomération contribuera à hauteur de 1,2M€ au plan d'investissement porté avec la Région Bretagne dans le cadre du Syndicat mixte du port de Keroman. Un investissement est également envisagé dans un nouvel élévateur (1M€) pour l'aire de réparation navale, avec l'appui de la Région Bretagne. L'EPCI sera aussi aux côtés de la SEM de Lorient Keroman dans un contexte difficile pour la filière pêche en 2023 (1M€).

Concernant les ports de plaisance, 1.625 M€ de travaux d'investissements sont prévus, parmi lesquels :

- Port de Lorient centre (595 K€), avec notamment la mise en place d'un ponton complémentaire entre le ponton Belem et le ponton Thalassa (200k€), et les études pour la mise en place d'un nouveau ponton au pied du Péristyle pour permettre d'accueillir des navires patrimoniaux (100k€). A noter également
- Port de Port-Louis (390 K€), avec notamment la réalisation des aménagements de surface du môle du port de la Pointe rendue possible par le confortement structurel de l'ouvrage achevé en 2021,
- Port de la Base (435 K€),
- Port de Kernével (140 K€), avec notamment le l'achèvement du renouvellement et de la modernisation des pontons de la panne nord et la liaison avec la panne «G»,
- Port de Gâvres (15 K€), avec le lancement d'une étude de faisabilité afin d'envisager l'augmentation du nombre de places,

que la pérennité des infrastructures du port doit être renforcée avec la mise en place de pieux sur la panne « B » (200k€),

- Port du Rohu (50K€), pour la poursuite d'études pré-opérationnelles pour la création d'un port à sec.

En parallèle, sur l'ensemble des ports de plaisance, 600 K€ de travaux de gros entretien sont prévus.

Lorient Agglomération poursuit également la mise en œuvre du plan de gestion opérationnelle des dragages (PGOD) des ports de la rade de Lorient, avec des opérations d'entretien des fonds à La Base et Kernével pour les secteurs concernés par des sédiments de qualité immergeable, et l'engagement de la procédure de demande d'autorisations et des études de maîtrise d'œuvre pour les dragages et la gestion à terre des sédiments de qualité non immergeable (1,33 M€HT). Le volet opérationnel s'appuie sur un programme d'études pour l'amélioration des connaissances du milieu marin (315 k€HT).

Concernant les centres nautiques, le renouvellement de la concession portant sur l'exploitation des centres nautiques et du parc d'eau vive fera l'objet d'une mise en concurrence en 2023, afin d'assurer le maintien d'une offre attractive.

Une étude sur l'étanchéité de la toiture du K3 est lancée (153k€). En parallèle des travaux sont prévus sur les chéneaux (60k€).

Construire le port de demain

A travers la relance du port center, Lorient Agglomération en 2023 de renforcer les synergies entre acteurs pour définir les bases du port de demain, dans la droite ligne des échanges tenus à LORIENT au congrès sur les ports du futur, qui sont des ports portant la transition écologique et l'innovation territoriale.

La mise en place d'un ponton hydrogène constituera une des briques de cette construction du port de demain.

Lorient agglomération, par sa contribution au syndicat mixte du port de pêche, permettra l'installation de dispositifs photovoltaïques sur le parking aérien du pont coupé.

Une étude sur la consommation énergétique des ports, qui sera lancée en 2023, permettra de définir les pistes d'économie, pour des opérateurs qui ont notoirement de gros besoins en énergie

Faire de Lorient-La Base la capitale internationale du nautisme

La poursuite de la gestion active du patrimoine communautaire à Lorient La Base permettra l'accueil de nouvelles équipes de course au large, avec notamment la construction de deux nouveaux hangars privés.

Les études de conception du futur bâtiment dédié à la course au large s'achèveront en 2023, les travaux doivent démarrer à la fin de cette même année. A terme, cet équipement va permettre de renforcer l'animation du pôle course, d'assurer l'accueil de la capitainerie et de nouvelles équipes majeures (budget prévu sur cette opération pour 2023 : 498 k€)

Au niveau des places à flot 435 K€ sont prévus (cf. supra). Une partie importante de ce montant sera consacrée à la poursuite des études de faisabilité engagées en 2021 pour l'augmentation significative du nombre de places pour les bateaux de course au large, afin de répondre au mieux aux demandes croissantes des teams (350k€).

Sur la partie des espaces publics de La Base, pas moins de 1,175 M€ sont prévus, avec notamment l'aménagement du quai du terre-plein Glorieux et la jonction avec le terre-plein Papin, ou encore la mise en lumière des espaces de centralité, dont la façade sud-ouest du K2.

A noter qu'une étude est en cours afin d'identifier des actions à mettre en place pour améliorer le stationnement, les flux et le jalonnement sur l'ensemble du périmètre de La Base en concertation avec les acteurs concernés.

2023 verra le démarrage des travaux pour réaliser un espace dédié aux plus jeunes au sein de la Cité de la Voile Eric Tabarly (la « cité des Moussaillons »), 1,9M€.

Fédérer les acteurs maritimes du territoire

Un plan d'actions partenarial sera mis en œuvre afin de faire vivre le concept de « Port center » et ainsi valoriser les richesses portuaires et maritimes du territoire (30K€). L'élaboration d'un atlas de la maritimité du territoire contribuera à cette valorisation de la biodiversité, des patrimoines et savoir-faire, usages et représentations (100 k€).

Lorient Grand Large sera soutenue afin de développer ses actions de soutien et de formation auprès des skippers installés à la Base, mais également de porter des évènements nautiques majeurs.

Lorient Agglomération a en effet pour ambition de conforter la place de la rade de Lorient comme pôle de référence mondiale de la course au large, étendard de l'excellence maritime territoriale. Pour répondre à cet objectif, avec le soutien de Lorient Grand Large, une programmation de courses au large plus complète est proposée à Lorient La

Base. En 2023, notre territoire accueillera les épreuves suivantes : la Plastimo Lorient mini 6.50, l'arrivée de la Globe 40, le Tour de Bretagne à la Voile, l'Atlantique Le Télégramme et le Défi Azimut – Lorient Agglomération, 24H Ultim et Retour à la Base.

L'association IDMER
d'accompagner les entreprises à la mise au point de nouveaux produits et à leur prototypage.

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Affiché le

ID : 056-200042174-20230407-DISBP_00_2023-BF

UN TERRITOIRE ATTRACTIF AU BENEFICE DE L'EMPLOI

BUDGET 2023

Quelques actions chiffrées clefs

Subvention de fonctionnement de 724,9 K€ à la Mission Locale du pays de Lorient Réseaux pour l'Emploi

Subvention C2SOL 30 K€

OBJECTIFS

Valoriser et promouvoir l'image du territoire

La promotion de l'attractivité de notre territoire s'inscrit dans les démarches déjà engagées.

La marque de territoire sera finalisée et partagée avec l'ensemble des parties prenantes. Les outils de communication nécessaires à son bon déploiement seront mis en œuvre. Parmi ces outils majeurs, une plateforme de prises de vues photographiques emblématiques de notre territoire et libres de droits sera ouverte aux acteurs socio-économiques.

Soutenir et attirer les porteurs de projets et les talents

Lorient Agglomération poursuivra son action via l'agence de développement économique Audélor qui facilite l'implantation des entreprises sur le territoire, accompagne les entreprises innovantes, participe à l'animation des filières, des parcs d'entreprises et gère de l'immobilier d'entreprises et une pépinière au parc de Soye. L'agence s'impliquera tout particulièrement dans l'accompagnement des filières composites, hydrogène et les propulsions marines décarbonées. Les outils digitaux (sites internet « s'installer et s'implanter en Bretagne sud »), seront également enrichis afin de contribuer à l'attractivité du territoire et l'agence s'impliquera dans différents salons et évènements au niveau national et international.

Construire la nouvelle offre aéroportuaire de Bretagne Sud

Lorient Agglomération participe activement à la concertation régulière mise en place par le groupement EDEIS – CCI56 qui exploite l'aéroport de Lorient Bretagne Sud et appuie les projets de développement de la nouvelle offre aéroportuaire (services, hangar, fret marchandises, etc).

S'ouvrir sur le monde

Incarner les spécificités et les forces du territoire, mettre en lumière, en images (photos, vidéos, podcasts) des filières d'excellence au plan national et international, telle est l'ambition pour renforcer une communication exogène impactante au travers de différents moyens : participation à des salons spécialisés et à forts enjeux, production de portraits de prescripteurs, ambassadeurs, entreprises, dans la presse et sur les réseaux sociaux et par une stratégie de coopération, d'alliance avec l'écosystème de la voile de compétition et les autres sujets porteurs de rayonnement.

Renforcer l'attractivité des métiers du territoire

Le salon Pro&Mer qui se tient chaque année à Lorient pour promouvoir les métiers du maritime sera à nouveau soutenu ces prochaines années avec la signature d'une convention pluriannuelle.

La Mission Locale Réseaux pour l'emploi bénéficiera d'un financement de plus de 700 K€ de Lorient Agglomération afin de rapprocher l'offre et la demande d'emploi et de proposer aux jeunes en difficulté des solutions d'insertion sociale et professionnelle. Elle portera notamment la mise en œuvre d'un nouveau portail emploi formation (40 K€).

L'association C2Sol, sociale et solidaire, sera également soutenue.

Envoyé en préfecture le 07/04/2023
Reçu en préfecture le 07/04/2023
Affiché le
ID : 056-200042174-20230407-DISBP_00_2023-BF

UN TERRITOIRE TOURISTIQUE RESPONSABLE, FORT DE SES DIVERSITES ENTRE MER, RADE ET VALLEES

BUDGET 2023

Quelques actions chiffrées

Subvention Lorient Bretagne Sud Tourisme : 1, 489 M€

Taxe de séjour : 1,150 M€

Investissement dans les espaces muséographiques : 2,807 M€

Lancement des travaux de la nouvelle halle de spectacles équestres du haras d'Hennebont : 543 K€

OBJECTIFS

Définir une stratégie de développement de l'économie touristique

Un nouveau schéma de développement touristique sera adopté en 2023. Dans ce cadre, Lorient Agglomération poursuivra son soutien à Lorient Bretagne Sud Tourisme, l'office de tourisme communautaire qui porte la stratégie de communication et de promotion touristique du territoire.

Le renouvellement du contrat de concession pour le Parc des expositions et la salle événementielle K2 sera lancé pour une mise en œuvre au 01/01/2024. Parallèlement, la réflexion partenariale sur la destination affaires Lorient Bretagne sud se poursuivra, avec l'objectif d'instaurer un bureau des séminaires et des congrès.

Le projet de modernisation du parc des expositions sera poursuivi, après validation du programme de travaux prévue début 2023, le marché de maîtrise d'œuvre sera lancé (crédits inscrits sur cette opération en 2023 : 65 k€). En relation avec la ville de LORIENT, une réflexion sera lancée pour un éventuel nouveau centre des congrès.

L'étude de site menée autour du site du Parc d'eau vive à Inzinzac Lochrist, sera menée à son terme, afin de proposer un scénario de développement ambitieux du site de Locastel (51,5K€).

Concernant la création de la nouvelle halle de spectacle du haras d'Hennebont, les travaux doivent démarrer fin 2023 (crédits inscrits sur cette opération en 2023 : 543 800€).

Diversifier et valoriser les offres de découverte du territoire

La réflexion sur la mise en place d'un parcours patrimonial autour de la thématique de la seconde guerre mondiale sera poursuivie en lien avec la Ville de Lorient, tout comme le développement, avec les communes, de nouveaux chemins de randonnée. Les fiches des « balades confort » seront éditées en 2023.

Au niveau des investissements dans les équipements touristiques, sportifs et de loisirs, on notera la poursuite de la réalisation d'une structure de spectacle couverte au Haras d'Hennebont, le lancement des études de maîtrise d'œuvre pour la mise en place du nouveau parcours muséographique au sein de la Flore, ainsi que celles relatives à la restauration du sous-marin lui-même.

Le renouvellement du contrat de concession pour la Cité de la Voile, la Flore et l'espace muséographique du Haras d'Hennebont sera lancé pour une mise en œuvre au 01/01/2024.

Suite à la réalisation de l'étude en 2021-2022 et à la définition des points d'intérêt touristiques, la pose d'une signalisation touristique sur le territoire permettra de mettre en valeur ses attraits, dans le respect de la charte départementale. Un budget de 247K€ est prévu à cet effet.

Conforter la promotion touristique du territoire

La contribution financière accordée à l'office de tourisme LBST permettra la réalisation d'actions de promotions du territoire (publications, mais également présence dans les salons, contrats avec des influenceurs...).

Les recettes attendues de la taxe de séjour (1,15M€) contribueront à cette promotion.

UN TERRITOIRE QUI REPENSE SES MOBILITÉS DU QUOTIDIEN

BUDGET 2023

Quelques actions chiffrées

Dépenses de fonctionnement :

49,016 M€ sur le budget annexe transports
291 600 € sur le budget principal

Recettes de fonctionnement :

49.016 M€ sur le budget annexe transports dont 6 M€ pour les recettes commerciales et 27,7 M€ pour le versement mobilité

Dépenses d'investissement :

23,9 M€ pour le budget annexe transport
4,7 M € pour le budget principal

OBJECTIFS

Améliorer les transports en commun et l'intermodalité

Lorient Agglomération, Autorité organisatrice des Mobilités, gère et organise le réseau de transport en commun, IZI LO, qui maille les 25 communes de notre EPCI. Après deux années difficiles marquées par la crise sanitaire de la COVID 19, l'année 2022 a retrouvé une fréquentation du réseau proche de celle connue en 2019.

Afin de promouvoir les transports en commun, et favoriser ainsi le report modal, Lorient Agglomération poursuit ses investissements pour moderniser et renforcer l'attractivité de son réseau. Ainsi, les investissements qui s'inscrivent dans le cadre de la transition énergétique connaîtront, avec une enveloppe de plus de 14 M€, une accélération sur l'année 2023 ; les 1^{er} bus fonctionnant à l'hydrogène seront mis en fonctionnement, 3 nouveaux bus au BioGNV rejoindront la flotte des 10 bus déjà déployés depuis septembre 2022 et les études concernant le nouveau navire H2 seront lancées. Les travaux dans les dépôts et les stations se poursuivront, la station GNV sur le dépôt de Quéven sera opérationnelle mi 2023 ainsi que la charge rapide de distribution Hydrogène sur le dépôt de Lorient. De plus, le chantier du renouvellement du système billettique (estimé à 1.9M €) sera lancé en 2023. En fin d'année 2023, un nouveau contrat de Délégation de service public des Mobilités sera conclu pour une mise en œuvre opérationnelle le 1^{er} janvier 2024.

Mettre à niveau le réseau routier

En parallèle de toutes les actions entreprises à l'échelle du territoire de Lorient Agglomération pour développer les mobilités douces et les transports en commun, la mise à niveau du réseau routier structurant reste un enjeu majeur pour les mobilités du quotidien et une attente très forte des habitants du territoire. C'est dans le cadre de cette ambition que, lors de sa séance du 18 octobre 2022, Lorient Agglomération a formulé le vœu d'intégrer au prochain volet « mobilité multimodale » du CPER de la Région Bretagne à construire pour la période 2023-2027 la possibilité de créer ou de moderniser certains échangeurs de la RN 165 (Toul Douar notamment) afin sécuriser, fluidifier la circulation de transit et améliorer l'accessibilité à l'agglomération lorientaise aux heures de pointes. En parallèle, une étude de mobilités sera menée sur la portion comprise entre Locoyarne (échangeur n°40) et Kerdual (échangeur n°43) pour l'aménagement de voies réservées aux transports collectifs et au covoiturage. Cette portion de la RN165 pourrait être expérimentale à l'usage de la bande d'arrêt d'urgence pour ces usagers à l'image de l'expérimentation en cours à Rennes sur le RN137. C'est dans ce cadre qu'une étude sera lancée en 2023.

Afin de contribuer au traitement des problèmes de congestions sur la RN 165, avec la volonté de développer l'intermodalité autour de cet axe, une étude doit être lancée en partenariat avec l'Etat, la Région et le Département ; un COPIL a été créé en ce sens début 2023.

Au sujet de la création d'un échangeur à Toul Douar, des crédits à hauteur de 20 K€ sont prévus tout comme pour le

pré aux étangs. Ces crédits sont inscrits pour que l'Agglomération puisse cofinancer une étude de faisabilité afin de créer un nouvel échangeur, en particulier sur la partie nord.

Accompagner les usagers au changement de pratiques

L'année 2022 a été marquée par le lancement de l'application de covoiturage de courte distance, KAROS. Lancée en novembre 2022 à destination des entreprises, cette application sera étendue à l'ensemble de la population dès le 1^{er} trimestre 2023. Le soutien financier de Lorient Agglomération aux déplacements de courte distance se poursuivra sur l'année 2023 et complètera ainsi les aides octroyées par l'Etat. Au-delà, le vote du Schéma des aires de covoiturage et parkings relais par le Conseil communautaire en 2023 marquera le soutien de Lorient Agglomération au déploiement d'un réseau d'infrastructures favorables à la pratique du covoiturage de courtes distances. Les études plus opérationnelles concernant l'aire de covoiturage de Villeneuve à Hennebont devront ainsi être lancées en 2023. Par ailleurs, l'année 2023 sera marquée par le lancement du Plan des Mobilités (PDM, anciennement PDU) de Lorient Agglomération. Ce document de planification, issu de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), est un document stratégique qui doit permettre de définir les principes régissant l'organisation du transport des personnes et du transport de marchandises, la circulation et le stationnement sur le territoire ; la réalisation de ce PDM représente une dépense de 115 000 € en 2023.

Enfin, en matière de logistique urbaine, Lorient Agglomération poursuivra la concertation avec les acteurs économiques et institutionnels afin d'aboutir en 2023 à la rédaction d'une charte de la logistique urbaine durable sur

notre territoire. Une enveloppe de 37 000 € sera ainsi consacrée à la suite du travail de diagnostic et de scénarios d'actions, afin de fournir une analyse fine du territoire servant de base à la concertation.

Donner aux mobilités douces leur place dans l'espace public

L'année 2023 sera marquée par le vote du Schéma cyclable d'agglomération révisé. Ce document traduit l'ambition de Lorient Agglomération de favoriser la pratique du vélo, en particulier pour les déplacements pendulaires. A travers son schéma, Lorient Agglomération souhaite ainsi agir sur les services et les infrastructures afin de porter la part modale du vélo à 30% en cœur d'agglomération à l'horizon 2050. Ainsi, plus de 708 k€ seront consacrés aux subventions accordées aux Communes pour la réalisation de leurs aménagements d'infrastructures cyclables ; à noter que le déploiement d'abris vélos sécurisés, en intermodalité avec le réseau Izi Lo, se poursuivra en 2023 (172 000 €). Par ailleurs, une enveloppe de 32 000 € sera consacrée à la mise en œuvre de services favorables au développement du vélo (ateliers de réparation ambulants, cycles d'apprentissage et remise en selle pour adultes...). Enfin, l'aide aux particuliers pour l'acquisition de vélos à assistance électrique sera maintenue en 2023 (avec une enveloppe de plus de 433 000 €).

UN TERRITOIRE QUI S'ORGANISE POUR RÉPONDRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

BUDGET 2023

Quelques actions chiffrées

Etudes de danger-Prévention des inondations : 600 K€

Aides à la rénovation énergétique du parc privé de logements :

Investissement : 935 000€

Fonctionnement : 15 000€

Etudes environnementales : 50 000€ (budget DPDU).

Etudes résilience : 30 000€ (budget DPDU)

OBJECTIFS

Faire évoluer les pratiques en matière d'urbanisme

Les pratiques évoluent aujourd'hui vers plus de sobriété foncière, des usages diversifiés, une adaptation constante à la société, à ses rythmes, au réchauffement climatique : plus de nature en ville, une intensification des usages, une conception de l'espace moins monofonctionnelle, de nouveaux quartiers proches des centralités ou desservis par les transports en commun, une innovation constante pour permettre à l'existant de se renouveler sur lui-même et à chacun de disposer d'un habitat et d'un cadre de vie agréable..

Les Plans locaux d'urbanisme participent de cette évolution des villes et villages, en lien avec l'ensemble des documents supracommunaux et démarches du territoire. Ils nécessitent des études préalables, en interne ou en externe, et une cohérence d'ensemble à l'échelle des 25 communes.

Permettre aux citoyens de se réappropriier et de réinvestir l'espace public

L'espace public a été suroccupé partout en France par de l'espace de stationnement. L'enjeu aujourd'hui est de redonner aux citoyens, aux enfants, aux personnes âgées, leur place sur cet espace public. Se réapproprier l'usage de l'espace public, c'est construire du lien social, festif, des aménités urbaines qui rendront villes et villages plus attractifs demain.

Des études telles que celles portées sur la place de la nature en ville ou sur les formes urbaines ont vocation à être partagées avec les communes pour que les citoyens se réapproprient les espaces publics.

Améliorer les performances écologiques et énergétiques des bâtiments

Sur le parc privé de logements

A travers son Programme Local de l'Habitat, Lorient Agglomération apporte des aides à la rénovation énergétique des logements du territoire. Il s'agit d'aides financières aux audits et aux travaux (700 000€) mais également d'un accompagnement des ménages, au sein de l'Espace Info Habitat, à la définition de leur projet et au montage du dossier de demande de financement dans un contexte de complexification des dispositifs. La réhabilitation énergétique des copropriétés est un enjeu que Lorient Agglomération a bien identifié et qui est un axe de travail depuis 2022 (subvention aux travaux des copropriétés : 180 000€ ; subvention pour une étude préalable à la mise en place d'une OPAH à Hennebont : 15 000€).

Les PLU peuvent favoriser les performances énergétiques et écologiques des bâtiments.

Enfin, dans le cadre des projets de rénovation urbaine, le cadre financier offert (TVA réduite et foncier abordable)

constitue un levier important pour engager avec les promoteurs privés une action vers des bâtiments plus performants aux plans énergétiques et environnementaux. Lorient agglomération s'appuiera sur l'exemplarité possible dans ce cadre pour encourager une généralisation de ce niveau de performance.

Agir pour prévenir les risques naturels

Dans le cadre de sa compétence GEMAPI, l'EPCI est responsable de la gestion de 9 ouvrages sur le littoral et la rade de Lorient, constituant son système d'endiguement. Des travaux ponctuels d'entretien, de confortement et de génie écologique seront réalisés en 2023 (212 K€). Les études de danger en cours pour obtenir les autorisations administratives se poursuivent pour les ouvrages de Stervins et du Riant (Riantec). Deux nouvelles études seront lancées pour les ouvrages du Driasker (Port-Louis) et du boulevard Normandie-Niemen (Lanester). (600 K€)

Les plans de préventions des risques littoraux (PPRL) en cours sur le territoire (Lorient et Lanester) seront à intégrer dans les plans locaux d'urbanisme. L'Etat est en charge de leur élaboration.



Sur le patrimoine communautaire :

Avec un patrimoine bâti de plus 300 unités, en concertation avec les utilisateurs, Lorient Agglomération mène une gestion patrimoniale préventive et régulière visant à rendre les bâtiments les plus adaptés à leurs usages, accessibles aux personnes à mobilité réduite, les moins impactants sur l'environnement, mais également les moins coûteux en

charges de fonctionnement. Pour cela, des travaux de modernisation sont faits régulièrement. Pour l'année 2023, au global pas moins de 1,045 M€ sont prévus pour réaliser des travaux de grosse maintenance sur les bâtiments communautaires.

Concernant l'efficacité, la sobriété énergétique sur les bâtiments communautaires, une enveloppe de 0.725 M€ est prévue pour 2023 au budget principal.

A noter, que les dépenses prévisionnelles en électricité et en gaz pour l'année 2023 sont en forte hausse de 1,5 M€, dans un contexte de crise énergétique. A l'échelle de Lorient Agglomération, les dépenses d'électricité et de gaz supportées directement représentent en 2022 2,1 M € tous budgets confondus. Elles avoisineront donc les 3,6 M € au BP 2023.

Dans ce contexte, afin de développer l'efficacité et la sobriété énergétique, mais également les énergies renouvelables, l'Agglomération a lancé fin 2022 un Plan de Résilience Energétique.

La mise en place d'un Schéma Directeur Patrimoine à l'échelle de l'Agglomération doit permettre, sur la base d'un diagnostic précis, de déterminer une feuille de route pour les prochaines années en matière de gestion des bâtiments communautaires (travaux de mise aux normes, travaux d'optimisations, amélioration du taux d'occupation, location, définition d'un programme de cessions, ...). 58 K€ sont inscrits sur ce schéma au BP 2023.

BUDGET 2023**Quelques actions chiffrées**

Sur le volet déchets, plus de 7.1 M€ HT de dépenses investissement

OBJECTIFS**Contribuer à l'autonomie énergétique décarbonée**

Les documents d'urbanisme (PLU) et les schémas directeurs peuvent imposer aux entreprises de produire une partie de l'énergie qu'elles consomment. De même, prévoir des puits de carbone à l'échelle communale ou intercommunale contribuera à décarboner le territoire.



L'Agglomération ambitionne de poursuivre, en 2023, la démarche « Territoire engagé Climat Air Energie », ex. Cit'ergie, véritable moteur et fil conducteur pour accélérer la transition écologique de l'action de l'Agglomération.

Le bilan à mi-parcours du PCAET est actuellement en cours ; sur la base de crise énergétique traversée actuellement et du changement climatique constaté, ce bilan doit permettre d'intégrer la notion émergente de sobriété, un volet résilience, et renforcer la partie en lien avec la qualité de l'air.

En application des orientations et des objectifs fixés par ce PCAET, Lorient Agglomération mène des opérations importantes et innovantes afin de contribuer efficacement à la transition énergétique sur son patrimoine bâti et non bâti et leurs différents usages. Une enveloppe totale de 2.4M€ est prévue à cet effet. Elle doit permettre de contribuer à la sobriété et l'efficacité énergétique du patrimoine mais également au développement des énergies renouvelables.

Cette volonté se traduit par la mise en place notamment de centrales photovoltaïques. Un projet est ainsi à l'étude pour implanter une centrale sur le site l'ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux) de Kermat d'une puissance 5 MWc. 4.8M€ HTVA sont prévus pour ce projet

entre 2023 et 2024 (valeur décembre 2022), dont 1,9 M€ HTVA en 2023, si l'Agglomération est lauréate de l'appel d'offres actuellement en cours de la CRE (Commission de Régulation de l'Energie).

A travers sa stratégie en matière de transition écologique, ses engagements à travers son PCAET, Lorient Agglomération souhaite, au plus vite, développer un écosystème hydrogène vert. Celui-ci, en plus des briques Production / Distribution / Usages, doit aller de la Recherche et Développement au développement d'une filière industrielle adaptée de pointe, sur la base du tissu existant, qui y est propice (fabrication de réservoirs hydrogène, fabrication de bateaux hydrogène, ...).

Ainsi, 2023 verra à travers un Marché Global de Performance (contracté en 2022) le lancement de la mise en place de deux stations de distribution hydrogène (une à Lorient sur le dépôt de bus de Demaine et une à Lanester sur la rive gauche du Scorff pour les besoins maritimes) pour alimenter notamment les bus urbains et le bateau transrade. La livraison de la première station de distribution (en charge rapide) est prévue à la rentrée scolaire 2023 sur le site de Demaine.

Lorient Agglomération a décidé de participer activement à la transition écologique, en renouvelant sa flotte de véhicules de transport en commun avec l'objectif de disposer d'une flotte 100% composée de véhicules propres en 2031 ; un mix énergétique a ainsi été décidé (80% de bus GNV et 20% de bus H2). Cette volonté a vu dès 2022 la mise en exploitation sur le réseau CTRL des 10 premiers bus bioGNV et la commande des 7 premiers bus H2 (qui seront livrés courant 2023).

La mise en place de cette politique doit s'accompagner de travaux conséquents pour mettre en conformité les dépôts de la CTRL et construire des stations d'avitaillement GNV et H₂. Pour l'année 2023, cela représente une dépense totale de 6 M€.

Dans le même temps, Lorient Agglomération poursuit la mutation progressive de sa flotte de véhicules administratifs légers, de véhicules utilitaires et d'engins spéciaux vers des énergies décarbonées. Ainsi, 2023 verra, notamment, la poursuite d'acquisition de bennes à ordures ménagères au bioGNV. A 2023, le taux de véhicules légers, utilitaires et d'engins roulants dits verts est de 33 % (18 % en 2022).

Promouvoir et accompagner la transition des productions primaires, agricoles et halieutiques, en lien avec les besoins du territoire

Un budget de 50 000 € est alloué pour aider les agriculteurs à financer la certification en agriculture biologique ou à développer des surfaces en herbe.

Faire de l'agglomération un territoire vertueux en matière de prévention et valorisation des déchets



Lorient Agglomération porte une politique ambitieuse et innovante en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés.

L'exercice de cette compétence se fait en veillant à répondre au mieux, aux besoins et attentes des usagers, tant au niveau de la collecte en porte à porte, que par le biais des points d'apports volontaires ou encore des déchetteries.

En application de la réglementation nationale et régionale, cette politique est basée sur des actions fortes en matière de prévention de la production des déchets, auprès de l'ensemble des acteurs du territoire.

Dans ce cadre, et pour y contribuer, par délibération le Conseil Communautaire du 5 avril 2022 a approuvé son PLPDMA (Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés). Celui-ci après consultation du public, prévue au début de l'année 2022, doit être adopté à la fin du 1^{er} semestre 2022.

Le déploiement du PLPDMA se fait dans un contexte contraint avec une augmentation réglementaire annuelle de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) prévue jusqu'en 2025. Pour l'année 2023, cette augmentation est estimée à plus de 136 K€ HT. Dans le même temps, l'application des formules de révision des marchés de prestations de services est défavorable à l'Agglomération avec le phénomène conjoncturel d'inflation (et la hausse induite des indices), couplée à l'augmentation prévisionnelle de la hausse des tonnages collectés (+ 1.260 M€ HT).

Aussi, sur cette base, avec le souci de prévenir l'augmentation du taux de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), des actions sont menées pour optimiser les coûts de gestion du service (poursuite du développement de la collecte en C0.5, mise en place d'un schéma directeur pour les déchetteries, rationalisation des contrats de prestations de services, ...).

Après une phase de diagnostic, suite à des problèmes de génie civil importants empêchant l'exploitation de ceux-ci depuis fin 2021, les tunnels biodéchets d'ADAOZ doivent être confortés pour mi-2023. L'arrêt de ces tunnels engendre actuellement des frais de dévoiement importants. L'enveloppe allouée en investissement à la réparation des tunnels biodéchets pour 2023 est de 1.7 M€ HT.

Le Schéma Directeur Traitement qui doit se finaliser en 2023 va permettre d'arrêter une stratégie pour la valorisation des flux biodéchets et déchets ménagers résiduels. En application des orientations réglementaires nationales et régionales, la valorisation matière et / ou énergétique doit être privilégiée pour ces flux. La mise en place des futurs sites de valorisation nécessitant des gisements importants de déchets, mais aussi afin de mutualiser les coûts et faire des économies d'échelle, des coopérations avec les EPCI voisins pourraient être intéressantes pour leur déploiement.

En investissement, plus de 7.1 millions d'euros HT sont prévus au BP 2023 pour la compétence déchets, avec notamment la finalisation de l'aménagement du site de Kerbus à Groix, l'acquisition d'un compacteur pour l'ISDND de Kermat ou encore le renouvellement d'une partie des engins de collecte, qui à cette occasion sont verdis avec une motorisation au bioGNV, dans le prolongement des premières BOM au bioGNV mises en service en 2022.

Dynamiser l'économie circulaire

Lorient Agglomération développe une politique en faveur de la réparation et du réemploi des objets et matériaux en

s'appuyant sur le comptoir du réemploi (Ateliers et magasin) et les locaux de réemplois en déchetteries. L'Agglomération collecte près de 650 tonnes qui sont nettoyées et revendues à bas prix. L'objectif est d'éviter le gaspillage d'objets (meubles, livres, bibelots, jouets, vélos ...) en leur donnant une seconde vie. Ce dispositif de réemploi est un support pour l'insertion par le travail pour 27 personnes en difficultés.

En 2023, à travers le nouveau COT « Déchets Energies » de l'ADEME, l'Agglomération va établir un plan d'actions visant à approfondir le sujet de l'économie circulaire en lien avec le référentiel de l'ADEME et notamment le volet EIT (Ecologie Industrielle et Territoriale).

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie achat, Lorient Agglomération entend utiliser la commande publique comme un levier d'action en faveur du développement durable. La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire du 10 février 2020 obligeant l'Etat et les collectivités territoriales à acquérir des biens issus du réemploi, de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées, celle-ci sera un axe fort de cette politique d'achat.

Dans le cadre du projet de rénovation urbaine de Bois du Château piloté par la ville de Lorient, Lorient agglomération est engagée dans une démarche de quartier résilient et de réemploi des matériaux visant à valoriser les matériaux issus des 500 démolitions qui vont être réalisées par le bailleur comme un gisement de matériaux à réemployer dans le

quartier sur les travaux de réhabilitation et de constructions neuves, contribuant ainsi à réduire l'empreinte carbone du projet. Lorient agglomération pourra s'appuyer sur cette expérimentation pour diffuser ces pratiques vertueuses et pertinentes économiquement sur l'ensemble du territoire.

UN TERRITOIRE EQUILIBRE, ENTRE VILLES ET RURALITES

BUDGET 2023

Quelques actions chiffrées

Pass commerce et artisanat : 550 K€

FIC Ruralités : 1 M€ dont 500 k€ en 2023

OBJECTIFS

Développer les pôles de centralité regroupant les fonctions essentielles

Les mesures d'accompagnements des petites entreprises, recentrées en centralité à travers le nouveau dispositif Pass Commerce et artisanat, participeront à soutenir la dynamisation des centres-villes.

Assurer la proximité et l'accessibilité des services publics sur l'ensemble du territoire

160 K€ sont prévus pour l'année 2023, dans le cadre de l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmé) pour rendre davantage accessibles les bâtiments et les espaces publics communautaires aux personnes porteuses de tout type de handicap.

Un plan de modernisation des sites de l'établissement, en lien avec une réflexion sur les synergies avec les services techniques communaux, ainsi qu'un travail de signalétique des sites communautaires permettront de mieux identifier les sites et d'en faciliter l'accès au public du territoire.

Valoriser les atouts de la ruralité

Ce Fonds d'Intervention Communautaire Ruralités (FIC Ruralités) est l'outil financier de l'agglomération en direction de la valorisation des Ruralités du territoire. Par la prise en compte des besoins et atouts spécifiques des communes ce Fonds accompagne les communes dans leur projet

d'investissement. L'enveloppe financière d'1M€ est répartie entre les 25 communes selon la classification Insee 2020. Cette répartition est dégressive, avec un plafond de subvention allant de 70 000 € pour les communes les plus rurales à 20 000 € pour les deux communes les plus urbaines. Aussi, en 2023 le FIC Ruralités viendra en cofinancement de projets communaux comme des jardins familiaux et partagés, la réhabilitation du patrimoine communal, la création de structure pour favoriser le tourisme vert. (500 K€)

La candidature au programme européen DLAL Leader, portée en 2022 par Lorient agglomération pour le Pays de Lorient-Quimperlé, fera l'objet d'une décision de la Région Bretagne début 2023 pour une nouvelle programmation sur la période 2022 -2027. Elle permettra le soutien de nouveaux projets utiles aux territoires ruraux.

La biodiversité sera une composante clé de la construction de la ville de demain (nature en ville) et de l'aménagement durable des territoires ruraux. Une étude sur les pollutions lumineuses (trame noire) causant une perte de la biodiversité sera lancée (20 000 €).

BUDGET 2023

Quelques actions chiffrées

Investissement

- 1.274 Millions € pour l'informatique (matériels et logiciels)
- 264 K€ pour le déploiement de la fibre optique (dont Mégalis)
- 111 K€ sur le Handicap Innovation Territoire
- 1.2M € pour finaliser le datacenter
- 830 K€ pour le Schéma Territorial Numérique (STN)

Dépenses de fonctionnement

- 989 K € pour les logiciels et matériels

Recettes de fonctionnement

- 223 K€ fibres optiques
- 113 K€ de prestations de services
- 14 K€ de mutualisations de logiciels

OBJECTIFS

Faire de Lorient Agglomération un territoire 100% connecté

Dans le cadre du schéma Territorial du Numérique (STN) action 10, Lorient Agglomération contribue au développement des infrastructures numériques du territoire et la connectivité des usagers avec :

- Le suivi de la finalisation du déploiement du Très Haut Débit (THD) par l'opérateur Orange sur 19 communes. Les déploiements continuent pour les sites non encore connectés.
- Le suivi et le financement du Très Haut Débit déployé par Bretagne THD (Mégalis Bretagne) sur les 6 communes restantes toujours à hauteur de 264K€ / an en investissement, la commune de Plouay est en cours de déploiement, une partie est commercialisée aujourd'hui.
- Le suivi du déploiement des antennes mobiles dans le cadre notamment du projet couverture ciblée porté par l'état, mais également avec les opérateurs pour la désaturation des réseaux existants.
- L'extension de son réseau de fibres optiques privées pour sécuriser un certain nombre de sites publics (hôpital, communes, collèges...) à hauteur de 500 K€ subventionné à hauteur de 250K€. Des extensions vers Gestel et Guidel sont prévues.
- L'extension de notre réseau privé de type LoRaWan pour collecter les données de capteurs connectés dans le cadre du STN et développer de nouveaux cas d'usages avec les communes. Lorient agglomération a postulé à un appel à projet Territoire Intelligent et Durable (TID).
- L'exploitation d'une plateforme BigData pour stocker et traiter les données des capteurs et autres pour une maintenance de 26K€/an qui est étendu à des cas d'usage sur la cybersécurité en interne et qui sera également redimensionnée si nous obtenons l'appel à projet TID.

Accompagner la transition numérique auprès de tous les usagers

Toujours dans l'objectif du STN et des différentes actions autour du numérique pour nos usagers (7, 8, 9, 11, 13, 14, 15, 16, 17...). Lorient agglomération développe divers projets réglementaires ou programmés dans les différents schémas (STN, SDSI, PAP2019) qui permettent de développer la transition numérique et le développement d'usages. Une nouvelle gouvernance et de nouveaux groupes de travail thématiques autour du numériques ont été mis en place pour établir les prochains projets numériques du territoire. L'agglomération a reçu un 3ieme label (argent, après deux bronze) de « territoire innovant » en 2022 et postule pour un nouveau label en 2023 avec son nouveau datacenter plus durable.

L'agglomération consacre également 1.2 M€ de budget pour développer ses projets, internes et externes et en assure la maintenance annuelle pour 989 K€. Quelques exemples :

- Le changement du logiciel de gestion financière,
- Le changement et l'acquisition de logiciels pour améliorer la transition numérique comme pour la gestion des délibérations, des interventions ou du patrimoine...
- Le développement des objets connectés et des cas d'usages concrets autour d'un projet de territoire intelligent.
- Le développement de l'utilisation de la plateforme de big data autour des cas d'usages IOT afin d'optimiser le service public et la gestion de nos équipements via l'établissement de tableaux de bords avec les données récoltées.
- La consultation sur des terminaux mobiles pour les services opérationnels de l'eau sur le terrain, ainsi que la saisie d'éléments nécessaire au contrôle et à l'instruction des dossiers et des opérations.

- Le changement de l'ensemble de l'infrastructure numérique support (serveurs et baies de disques) cette année pour 700K€.

Ceci comprend le renouvellement de ses infrastructures, logiciels et la maintenance.

En 2023, l'agglomération mettra en place les actions de cybersécurité définies dans le plan élaboré en 2022 en investissant près de 100 K€ dans des actions de sensibilisations, de stratégie, d'acquisitions de nouvelles solutions techniques et opérationnelles. Par exemple, elle mettra en œuvre un système de « bastion » pour gérer les connexions entrant sur le SI notamment des prestataires et des campagnes de phishings.

Agir pour un numérique responsable

Du projet à la réalisation, 2023 sera l'année de l'inauguration du nouveau datacenter territorial et plus durable de Lorient agglomération. Ce datacenter sera en grande partie financé par des fonds Européens du REACT EU. Il sera construit à partir de containers maritimes reconditionnés et utilisera de l'énergie solaire produite sur place en autoconsommation. Une valorisation de la chaleur fatale est en cours d'étude avec l'UBS pour réaliser conjointement un projet pédagogique autour d'une serre.

Dans cette même trajectoire Lorient agglomération traduira l'ensemble des actions déjà effectuées et futures dans l'élaboration d'une stratégie numérique responsable qui sera la feuille de route pour les années à venir.

BUDGET 2023

FONDS D'INTERVENTION COMMUNAUTAIRE en direction des projets structurants : 1,64 M€

FONDS D'INTERVENTION COMMUNAUTAIRE en faveur des Ruralités du territoire : 0,5 M€

OBJECTIFS

Renforcer la proximité de l'agglomération auprès de ses communes membres

L'axe 5 du Projet de Territoire « coopérer » entend apporter par des actions concrètes une nouvelle dynamique de proximité entre LA et les communes. L'adaptation de l'organigramme des services de l'agglomération qui vise à faciliter la déclinaison opérationnelle du projet de territoire vient renforcer la cohérence de cette dynamique.

Ainsi, la création de deux missions transversales dont l'une porte le suivi des gens du voyage, sur la surveillance des plages et la gestion de la fourrière animale - Mission Relations aux Communes - et la seconde dont l'angle est la relation financière pour appuyer les projets des communes - Mission Europe et coopérations territoriales - deviennent des « portes d'entrée » privilégiées des communes vers l'Agglo.

Les fonds d'intervention communautaire

Véritables effets leviers pour les projets des communes, les fonds d'intervention communautaire de Lorient Agglomération concourent au développement équilibré du territoire ainsi qu'à un renforcement de la lisibilité des actions de l'Agglo dans les communes et auprès des habitants.

Dans une logique de simplicité, l'année 2023 sera marquée par la création d'un nouveau contrat financier en direction des communes. Ce nouveau contrat unique et pluriannuel viendra soutenir à compter de 2024, les projets d'investissement des communes en lien avec les orientations développées dans le Projet de Territoire.

Le réseau « aides et subventions publiques »

En réponse à une demande d'association renforcée des communes sur les sujets des subventions publiques, l'Agglomération a mis en place une nouvelle instance de proximité sur les sujets des subventions et partenariats. Le format mixte de ces rencontres et la présence des partenaires financeurs permettent un partage de l'information, une prise en compte des attentes des communes dans l'objectif de les accompagner dans la réalisation de leurs projets, notamment à travers des conseils sur les subventions publiques mobilisables - européennes (FEDER FEAMP LEADER), nationales (DSIL DETR), régionales et départementales.

Faciliter les coopérations entre communes pour améliorer l'offre de services

La fin de l'année 2022 a vu la mise en place d'un réseau des DST avec Lorient Agglomération, afin de développer les liens entre l'Agglomération et les communes, et ainsi mieux se coordonner et développer le partage des bonnes pratiques. Ce réseau a notamment permis d'engager début 2023 un travail afin d'identifier les besoins et attentes des communes en matière de mutualisations dans le domaine technique.

Dans le prolongement des années précédentes, afin de contribuer à une bonne coordination entre les travaux de l'Agglomération sur les réseaux d'eau et d'assainissement et les travaux portés par les communes sur l'espace public les Comités de l'Eau se poursuivront.

Améliorer l'implication des communes au travers d'une gouvernance communautaire partagée

Le pacte de gouvernance co-construit avec les maires et approuvé par le conseil communautaire a permis de poser par écrit les engagements d'une gouvernance partagée et de confiance entre L.A et les communes en les intégrant dans la stratégie de développement du territoire.

Issu du projet de territoire, le pacte de gouvernance devient le nouvel outil par lequel les communes et LA définissent leur relation et leurs rôles respectifs dans la gouvernance communautaire.

Au cours de l'année 2023, sa déclinaison viendra répondre aux deux grands enjeux et aux quatre orientations définis dans le pacte. A titre d'exemple, il peut être cité, l'ouverture aux maires du bureau communautaire délibérant, la mise en

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Affiché le

ID : 056-200042174-20230407-DISBP_00_2023-BF

place à l'automne 2023 d'une conférence annuelle en direction de l'ensemble des élus du territoire, ou encore l'accès à une offre de formation sur les compétences communautaires pour les agents d'accueil des communes.

Le pacte de gouvernance pose aussi les bases d'un mode de fonctionnement qui se veut plus innovant pour les services de l'agglomération dans un objectif d'amélioration continue des échanges avec les 25 communes.

UN TERRITOIRE QUI S'APPUIE SUR LA PARTICIPATION DES CITOYENS ET ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES

OBJECTIFS

Permettre aux citoyens et acteurs socio-économiques de participer à la définition et l'évaluation des politiques publiques

Le projet de territoire est un guide pour prioriser les actions de communication et toute démarche participative en lien. Expérimentations, sondages en ligne, focus groupes, réunions de concertation, restitutions seront activés en fonction des besoins.

L'expérimentation "Défi familles pour la biodiversité" sera poursuivie en partenariat avec l'association Les Petits débrouillards et 30 familles du territoire pour mieux comprendre les enjeux de la préservation de la biodiversité et découvrir un certain nombre de gestes simples à adopter au quotidien.

Pour renforcer la lisibilité de l'action publique en cohérence avec la feuille de route de l'agglomération, le rapport d'activité 2022 sera présenté sous une nouvelle forme, chapitré selon les axes et les objectifs du projet de territoire. Une valorisation en ligne et diffusion auprès des partenaires sera assurée.

Faire connaître et reconnaître l'action de l'agglomération auprès des citoyens et acteurs socio-économiques

Faire connaître, faire comprendre, faire apprécier et faire rayonner les actions de Lorient Agglomération et de son territoire, tels sont les enjeux majeurs d'une communication à la fois endogène (au service des habitants) et exogène (au service du rayonnement, de l'attractivité). L'image du territoire évolue avec des classements nationaux qui le hisse dans le top 10 des territoires où il fait bon vivre.

La direction de la communication disposera en 2023, d'un budget de près de 2,7M€ inscrits sur la section de fonctionnement. Parmi les principaux projets programmés en 2023, on retiendra notamment :

Renforcer le rayonnement de l'Agglomération et de son territoire :

- Accueil, animations (valorisation des services de l'agglomération - temps d'hospitalités pour stimuler les réseaux, voyages de presse), présence sur de grands événements : départ de Tara, Festival interceltique, 4 jours de Plouay, Retour à la Base, salons...
- Visibilité sur les événements soutenus.
- Valorisation via le témoignage de prescripteurs-ambassadeurs qui incarnent le territoire sur nos réseaux sociaux et supports (Photos, vidéos, podcast).

Animer le territoire et participer à la qualité de vie des habitants

- Soutien aux acteurs du territoire pour l'organisation d'évènements ou à des clubs sportifs : 1,9M€

Faire connaître le rôle de l'Agglomération

Faire connaître le rôle de l'agglomération et surtout faire connaître ses services. L'enjeu est de rappeler en quoi l'agglomération est utile au quotidien des habitants. Tous les leviers/outils de communication sont utilisés :

- Parution du magazine bimestriel « Les Nouvelles » : 177K€
- Campagnes de communication sur les projets et les domaines de compétence de Lorient Agglomération (mobilités, eau, énergies, hydrogène...).
- Réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn, sites, application...)
- Relations presse
- Projet HIT : 53K€

300 K€ sont également inscrits sur la section d'investissement au compte de la direction de la communication, essentiellement pour le déploiement de projets signalétiques sur l'espace public.

Conforter le rôle du Conseil de Développement dans les dynamiques participatives

Lorient Agglomération maintient son soutien au Conseil de Développement à hauteur de 25 K€ avec des modalités d'échanges à définir en lien avec le projet de territoire.

Envoyé en préfecture le 07/04/2023
Reçu en préfecture le 07/04/2023
Affiché le
ID : 056-200042174-20230407-DISBP_00_2023-BF

OBJECTIFS

S'affirmer comme le 3^{ème} pôle breton

A travers l'ensemble de son action, Lorient Agglomération s'affirme résolument comme le 3e pôle breton.

Sa stratégie d'appui aux acteurs économiques du territoire permet de poursuivre son positionnement de leader du territoire sur les activités structurantes traditionnelles du territoire comme la pêche, l'agriculture ou d'innovation et de haute technologie découlant notamment de l'hydrogène ou de l'utilisation des composites.

Sa stratégie en matière de transition écologique avec l'action phare de la décarbonation des transports et la création d'un véritable écosystème la place comme un territoire en pointe au niveau régional.

L'ensemble des politiques de Lorient Agglomération sont portées avec la volonté d'attirer entreprises et habitants sur le territoire, tout en facilitant leur installation notamment à travers une politique d'accès au foncier et logement renforcée et ciblée.

C'est fort de cette volonté d'être un territoire de pointe reconnu en tant que tel au niveau régional que Lorient Agglomération s'appuie sur une démarche volontairement coopérative avec les acteurs économiques et les territoires voisins pour peser dans l'équilibre territorial de la Bretagne.

Renforcer les liens avec nos partenaires à l'échelle des bassins de mobilités et d'emplois

Lorient Agglomération entend poursuivre et développer des projets touristiques avec les territoires voisins. Ainsi, l'EPCI continuera de s'investir dans la Destination Touristique, avec 7 autres EPCI du Morbihan, afin de porter des projets touristiques communs (actions autour du nautisme et de l'itinérance, mais également autour de l'accueil des saisonniers, ...). Une enveloppe de 26 K€ est prévue à cet effet.

En outre, des actions communes seront menées avec Quimperlé Communauté autour de la randonnée (organisation de la semaine de la randonnée) et autour de la traversée de la Laïta. Des ateliers à destination des professionnels du tourisme sont également prévus avec BBO

Développer nos coopérations et réseaux aux échelles nationale et internationale

Lorient Agglomération souhaite développer les partenariats avec d'autres collectivités et acteurs nationaux pour faire rayonner le territoire et ses actions et s'enrichir des actions de nos partenaires. Ces partenariats ont vocation à se développer notamment dans les domaines portuaires et de l'hydrogène. Ainsi, via un port center revisité, Lorient Agglomération souhaite renforcer des partenariats avec d'autres ports center et villes portuaires et a pour cela décidé d'adhérer à l'association internationale des villes portuaires. Dans ce cadre, l'hydrogène pourra constituer un fil conducteur auprès d'autres territoires portuaires qui se mobilisent également pour son déploiement, dans le prolongement du partenariat déjà engagé avec le projet VHyGO (Vallée Hydrogène Grand Ouest) pour le déploiement de l'hydrogène renouvelable sur le territoire de trois régions : Normandie, Bretagne et Pays de la Loire

A travers sa stratégie en matière de transition écologique et les engagements du PCAET, Lorient Agglomération souhaite, en effet, au plus vite, développer un écosystème hydrogène vert. Celui-ci, en plus des briques Production / Distribution / Usages doit aller de la Recherche et Développement au développement d'une filière industrielle adaptée de pointe sur la base du tissu existant, qui y est propice (fabrication de réservoirs hydrogène, fabrication de bateaux hydrogène,...). Cet écosystème s'appuie sur un travail partenarial étroit, notamment avec l'ADEME, la Région, Morbihan Energies, l'UBS, la CCI, ...

En 2023, dans le prolongement de l'action initiée depuis le début du mandat, Lorient Agglomération a poursuivi les rencontres régulières avec les autres EPCI du Pays de Lorient (Quimperlé Communauté et Communauté de communes de Bellevue Blavet Océan). Ces échanges permettent de renforcer les liens entre les intercommunalités sur les politiques et actions partagées ou à développer notamment à l'échelle des bassins de mobilités et d'emplois. L'objectif est de poursuivre le renforcement des coopérations existantes et de les élargir aux enjeux majeurs de ce territoire, sur les enjeux partagés du développement économique, des solidarités territoriales, énergétique et

climatique, des mobilités (aéroport, intermodalités, transports scolaires...).

L'ensemble de ces éléments seront repris dans un pacte de cohérence régionale et territoriale avec Quimperlé communauté, Bellevue Blavet Océan et la région Bretagne pour porter conjointement la déclinaison du SRADDET dans nos territoires.



Transition énergétique

Économie circulaire

Adaptation au changement climatique

L'Agglomération travaille actuellement avec un certain nombre d'EPCI du département afin d'envisager, en lien étroit avec la Région et les services de l'Etat, la construction sur son territoire, d'un centre de tri de grande capacité, moderne et adapté à l'extension des consignes de tri.

L'Agglomération mène une réflexion sur la mise en place d'un schéma directeur traitement, afin d'arrêter à moyen terme (5 – 10 ans), les types d'installations qui seront à mettre en place pour valoriser au mieux, notamment les flux biodéchets et déchets ménagers résiduels, le tout en application des prescriptions réglementaires. Les installations requises pour mettre en place de la valorisation matière et / ou énergétique, imposent des gisements importants de déchets et des investissements conséquents. Aussi, des coopérations avec les EPCI et syndicats voisins de l'Agglomération pourraient être intéressantes pour partager les investissements et mettre en place des sites de valorisation énergétique optimisés, de type méthaniseur ou autres.

Dans une période de changement climatique, où les épisodes de stress hydrique se font de plus en plus réguliers, l'Agglomération souhaite continuer à développer une solidarité entre les différents territoires du Département, par le biais des échanges d'eau via le réseau d'interconnexion départementale, le tout en partenariat étroit avec le syndicat départemental d'eau du Morbihan « Eau du Morbihan ». Dans ce contexte, une convention d'échanges d'eau en gros avec Eau du Morbihan a été adoptée en Conseil Communautaire le 7 décembre 2021 et mise en œuvre en 2022, année marquée par la crise sécheresse, durant la période estivale notamment.

Toujours dans le domaine de l'eau en 2023, l'Agglomération prévoit de poursuivre son soutien pour l'accès à l'eau avec un projet de coopération décentralisé notamment à Madagascar, en lien avec le programme d'accès à l'eau potable « ANJANADORIA 3 ». En partenariat avec l'Agence de l'Eau, l'inscription budgétaire pour l'année 2023, entre le budget annexe de l'eau et celui de l'assainissement eaux usées est de 54 000 euros.